

SUISSE

«L'OCDE peut sérieusement enrayer le protectionnisme financier»

JEAN-DANIEL GERBER. *Le secrétaire d'Etat à l'Economie la croit capable d'un suivi impartial des entorses à la libre circulation des capitaux.*

Jean-Daniel Gerber poursuit sa croisade contre le protectionnisme financier. Le directeur du Secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco) demande à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) d'établir un rapport détaillé sur les conséquences économiques de certaines mesures antilibérales, à l'instar du projet de loi allemand contre l'évasion fiscale. Il y a peu, le bras droit de Doris Leuthard s'était déjà élevé contre l'usage de ces pratiques à l'OCDE, lors d'un débat sur l'intégrité des marchés financiers (*lire L'Agefi du 25 juin*). Il dresse le bilan de la conférence ministérielle et décline les enjeux, pour la Suisse, de ce «protectionnisme larvé».

Les ministres de l'Economie des pays membres de l'OCDE se sont engagés à «résister au protectionnisme». La Suisse aurait souhaité que soit précisé: «sous toutes ses formes». Un échec?

Jean-Daniel Gerber: Une telle restriction indique la réticence des autres pays à entrer en matière sur la question du protectionnisme financier. Pour le moment, c'est vrai, notre discours trouve peu d'écho. Il reste un travail important de sensibilisation à effectuer. Mais c'est la première fois que nous soulevons ce problème.

Lors du débat sur l'intégrité des marchés financiers, au Forum de l'OCDE, vous êtes pourtant le seul intervenant à l'avoir thématiqué.

Je ne crois pas que le protectionnisme financier soit tabou, mais les intervenants qui y ont fait allusion ne considèrent, à mon avis, qu'une partie du problème. Ils demandent plus de transparence, plus de responsabilité, afin d'éviter que ce qui s'est passé ces deux dernières années ne se reproduise. C'est juste, mais personne ne parle de l'autre face de la médaille, ce protectionnisme larvé auquel la crise sert de prétexte. Au Forum, j'ai souligné que l'OCDE, l'organisation qui a libéralisé les marchés financiers - ce dont elle est fière - risque désormais de faire machine arrière. Est-elle borgne? Certains Etats adoptent des mesures qui vont s'avérer contre-productives, à moyen terme.

Par exemple?

L'Allemagne, les Etats-Unis et d'autres grands pays tendent à restreindre l'accès aux marchés financiers nationaux. Du fait de la taille de leur marché intérieur, Berlin et Washington peuvent se permettre ce genre de politique. Mais les autres pays vont éprouver des difficultés certaines, leur marché respectif étant trop petit pour pouvoir prospérer. Qui plus est, sous couvert de la lutte contre

la fraude et l'évasion fiscale, on tente d'inciter les investisseurs domestiques à prendre des positions dans le pays plutôt qu'à l'étranger. Comment? Tout simplement en restreignant les déductions possibles pour des investissements ou des défraiements réalisés à l'extérieur - en reconsidérant, par exemple, les prix de transfert. Une telle politique met en péril un acquis difficilement négocié et mis en œuvre par les pays de l'OCDE.

Parmi les mesures que vous pointez du doigt, lesquelles sont potentiellement les plus néfastes pour notre économie?

Il n'est pas possible d'évaluer précisément l'impact de ces mesures sur l'économie suisse, mais leur principe même doit appeler à la vigilance. On peut citer l'exemple de la «Levin Bill», le projet de loi américain qui discrimine les investisseurs dans certains pays à impôt modéré. Aux Etats-Unis, les banques suisses se retirent sous le poids conjugué de l'avalanche de nouvelles lois et de leur problème d'image actuel.

On parle aussi du nouveau droit européen des fondations, qui bannit de l'UE les fondations étrangères...

Certaines activités dans le domaine des services financiers, dont les fondations, les assurances et les réassureurs, posent en effet un problème majeur. Il manque un accès au marché pour les entreprises suisses, vu que l'Union demande qu'elles disposent d'un siège se situant dans l'UE. Et je rappelle qu'il n'existe pas d'accord sur les services entre Berne et Bruxelles. Les négociations entamées sur un tel accord dans le cadre des bilatérales II avaient été suspendues en 2003 parce qu'on n'arrivait pas à résoudre divers problèmes importants. Il faudrait peut-être revoir la situation.

Au sein de l'UE, des voix s'élèvent pour justifier ce type de restrictions. L'ancien commissaire européen Mario Monti préconise une coordination des politiques fiscales des pays membres, afin de préserver le financement de l'Etat-providence. Que répondez-vous?

C'est un vieux débat au sein de l'UE. Il y a aussi d'autres voix, critiques, qui dénoncent un subventionnement larvé, une politique industrielle contraire à l'allocation optimale des ressources. C'est le sens de mon argumentation. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas tenir compte des aspects sociaux, mais pas par le biais d'une harmonisation fiscale. A ce titre, gare aux malentendus. J'utilisais, par exemple, le terme de *level playing field* pour parler

d'une saine concurrence, jusqu'à ce que je me rende compte que les Américains l'utilisent dans un tout autre sens: à leurs yeux, *level playing field* signifie l'harmonisation des taux d'imposition, ce que nous ne voulons pas non plus.

Que doit faire la Suisse?

La réglementation doit se faire sur le plan international et être non discriminatoire. C'est ce pour quoi nous nous engageons activement, notamment dans le cadre du Forum global de l'OCDE, où se prennent les décisions au niveau multilatéral. Par ailleurs, dans le cadre du comité des affaires fiscales de l'OCDE, nous avons fait une proposition visant la mise en œuvre efficace des standards fiscaux de l'organisation par le biais d'un monitoring basé sur l'évaluation par les pairs, ce qui permettra plus de transparence. Nous souhaitons également que l'OCDE établisse un rapport au sujet du protection-

nisme financier. D'une certaine manière, c'est vrai, l'OCDE peut déjà assurer un suivi en notifiant les comportements contraires à son code de libéralisation des mouvements de capitaux. Mais il manque un rapport détaillé sur les conséquences économiques de telles mesures.

Croyez-vous l'OCDE capable d'un suivi impartial de la situation dans ses pays membres, alors qu'on la soupçonne d'être instrumentalisée à des fins politiques?

Ces critiques sont exagérées. L'OCDE a reçu un mandat du G20. Ce mandat émanant de pays comme les Etats-Unis, la France, la Russie ou la Chine, il est évident que le rapport de force était tel que l'organisation ne pouvait pas ne pas agir. Qui plus est, il était dans son intérêt légitime d'exercer son influence sur la scène internationale. En général, on ne peut pas lui reprocher un manque d'objectivité. Ce que nous n'acceptons pas, c'est

qu'elle remplisse ce genre de mandat sans informer les pays membres, et surtout, sans qu'on sache quelles informations transitent de l'OCDE au G20. A contrario, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, qui ont aussi reçu un mandat du G20, s'en acquittent dans la transparence. Au FMI, par exemple, M. Strauss-Kahn soumet les informations qu'il transmet au G20 au Conseil d'administration. Mais je crois l'OCDE déterminée à changer d'attitude.

INTERVIEW:
GUILLAUME MEYER

«IL N'EST PAS POSSIBLE D'ÉVALUER L'IMPACT DE CES MESURES SUR NOTRE ÉCONOMIE. MAIS LEUR PRINCIPE MÊME DOIT APPELER À LA VIGILANCE.»

Les prix continuent de fléchir

L'indice des prix à la consommation s'est maintenu en juin à son niveau le plus bas depuis 50 ans en Suisse, avec une contraction des prix de 1% en rythme annuel, a indiqué vendredi l'Office fédéral de la statistique (OFS). En glissement mensuel, l'inflation a progressé de 0,2% en juin, comme le mois précédent, a précisé l'OFS dans un communiqué. Cette hausse en glissement mensuel est essentiellement imputable à une nouvelle progression des prix pétroliers (+8,7%). «Le début des soldes dans le domaine de l'habillement a toutefois modéré cette évolution», a souligné l'OFS, les prix dans ce secteur ayant reculé de 4,4% sur la période. «Les pressions déflationnistes continuent de menacer l'économie suisse», a prévenu Melanie Bowler, analyste à Moody's Economy. «Une brève période de chute des prix serait (...) la bienvenue, car elle renforcerait la compétitivité», a-t-elle indiqué. Mais cette baisse pourrait également entraîner une spirale déflationniste qui aurait un effet négatif prolongé sur la conjoncture, selon Mme Bowler. - (ats)

Les intérêts suisses sont enfin pris très au sérieux par l'OCDE

Son secrétariat va préparer un document contre les régimes fiscaux spéciaux. Telles les îles Anglo-Normandes.

EDGAR BLOCH

Berne ayant lâché du lest sur les normes de l'OCDE en matière d'échanges d'informations, la pression internationale exercée sur la place financière commence à se déteindre. En corollaire, les contreparties, exigées par le Conseil fédéral pour éviter à la Suisse de se retrouver discriminée, rencontrent désormais davantage d'écoute et d'attention. Plusieurs éléments le confirment. Le premier a trait au bon écho rencontré la semaine dernière à l'OCDE à la proposition de Doris Leuthard, émise précédemment, lors de sa rencontre à Paris avec les ministres de l'organisation. Elle vise à mettre en œuvre des standards fiscaux par le biais d'un monitoring évalué par les pairs. Le but recherché est la transparence et la fin des régimes fiscaux spéciaux, tels ceux en cours dans les îles Anglo-normandes ou les Etats américains comme le Delaware, la Floride et d'autres. Les sources diplomatiques suisses à l'OCDE confirment volontiers cet intérêt subit, manifesté dans le cadre de son Comité fiscal, où les revendications helvétiques formulées par Urs Ursprung, directeur de l'Ad-



URS URSPRUNG. Le directeur de l'Administration fédérale des contributions a été élu pour trois ans au bureau du Comité fiscal de l'OCDE.

ministration fédérale des contributions (AFC), et Jürg Giraudi, chef de la division des affaires internationales de l'AFC, entre le 30 juin et le 1er juillet, ont reçu un écho positif.

Ce monitoring, mais aussi l'idée d'un processus de contrôle transparent et une acceptation par tous les Etats de ces critères vont être repris par le secrétariat de l'OCDE, Celui-ci se voit chargé de préparer sur cette base et sur les échanges de la réunion un document à l'intention du Forum global sur la transparence et l'échange d'informations qui se déroulera au Mexique le 1^{er} et 2 septembre prochain. Cette rencontre réunira tous les Etats de l'OCDE, mais également le G20 et les autres pays contrôlés par le Forum global.

Autre bonne nouvelle, un Suisse siègera pour la première fois au bureau du Comité fiscal. Sur proposition formulée en mai dernier par son président Paolo Ciocca, Urs

Ursprung a été élu pour une durée de trois ans. Il fera son entrée au 1er janvier prochain dans cet organe composé de 12 membres et chargé de préparer les deux séances annuelles du Comité fiscal à Paris. C'est une excellente opération, juge-t-on côté helvétique.

Le Comité fiscal est en effet l'instance dirigeante de l'OCDE pour le développement des standards internationaux en matière fiscale. Il adopte, selon le principe du consensus, tous les rapports concernant la fiscalité. C'est lui, par exemple, qui a adopté le Modèle de convention de l'OCDE qui sert de base à plus de 3000 conventions bilatérales contre les doubles impositions. En outre, il constitue une plate-forme d'échange d'opinions sur les questions politiques et administratives concernant la fiscalité.

L'évaluation par les pairs et la recherche du consensus prônée par cette organisation le rend, à bien des égards, proche du fonctionnement du Groupe d'action financière (GAFI), chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. Cette manière de travailler, qui privilégie l'expertise aux rapports de force, a permis à la Suisse de s'y tailler réputation et respect, à la mesure des efforts déployés depuis des années par elle avec succès dans ce domaine.

Si Berne parvient à imposer son point-de-vue sur des règles du jeu internationales équitables dans des

enceintes comme l'OCDE, ses services financiers, fondés sur la qualité des produits, n'auront rien à craindre: ils se sont déjà remarquablement bien adaptés aux contraintes de la lutte contre le blanchiment d'argent.

C'est du moins la certitude qui prévaut à l'OCDE. «Malgré les apparences ou les analyses trop rapides, la Suisse a en réalité tout à gagner des changements issus de l'adoption du standard de l'OCDE en matière d'échanges d'informations à des fins fiscales. L'OCDE, le Forum mondial mais aussi le G20 vont en effet veiller à ce que tous les acteurs respectent les règles du jeu auxquelles ils ont souscrit», promet Pascal Saint-Armans, chef de division pour la coopération et la concurrence fiscale à l'OCDE, dans la *Vie économique*, l'organe édité par le Secrétariat à l'économie (Seco). Et de préciser: «Il ne fait aucun doute que la Suisse saura convaincre les clients de son industrie financière de la qualité des services offerts et d'une confidentialité d'autant plus garantie qu'elle échappera au soupçon en matière fiscale.» ■

MONITORING ET PROCESSUS DE CONTRÔLE TRANSPARENT SERONT DISCUS AU FORUM GLOBAL EN SEPTEMBRE.